



www.cps-skew.ch

Commission suisse pour la conservation des plantes sauvages

Plantes exotiques envahissantes: une menace pour la nature, la santé et l'économie

Espèce de la Liste Noire

Ronce d'Arménie

Rubus armeniacus Focke (Famille: Rosaceae, Rosacées)

Synonyme: Ronce des jardins

Introduit d'Asie comme plante alimentaire, ce sous-arbrisseau se naturalise facilement. Pouvant former des populations denses, il concurrence la végétation indigène et en particulier les espèces autochtones de ronces.

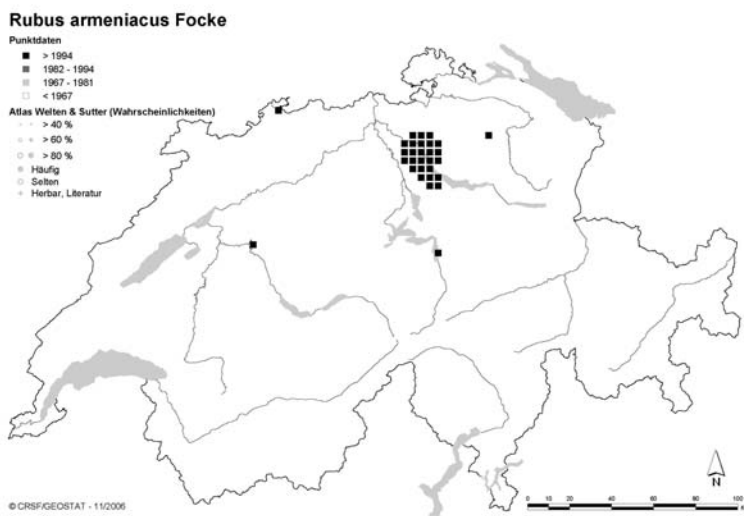


Foto: S. Rometsch



Caractéristiques

Buisson produisant de vigoureux rejets verdâtres et brillants de 8-25 mm de diamètre. En été, les arêtes des tiges et la base des épines se colorent d'un rouge vif. Grandes feuilles divisées en 5 folioles, gris-blanc et tomenteuses dessous. Folioles largement ovales se terminant en pointe. Grande inflorescence, fleurs rose pâle dont les pétales font 14-20 mm de long. Floraison en juillet-août. Fruits noirs.

Confusions possibles

Cette espèce peut être confondue avec beaucoup d'espèces de ronces indigènes. La ronce d'Arménie se distingue par son port vigoureux et elle appartient au groupe avec des feuilles blanches-tomenteuses en dessous.

Milieux

Clairières, lisières, zones déboisées, rives, bords de chemin, terres incultes et voies ferrées des zones de basse altitude et de l'étage collinéen.

Répartition

Probablement fréquemment répartie sur l'ensemble de la Suisse.

Dangers

La ronce d'Arménie émet de longs drageons à partir des racines. Ces pousses peuvent à nouveau s'enraciner par la pointe et donner de nouvelles plantes. La multiplication et la dispersion des graines par les animaux jouent également un rôle.

Nature: Plante très compétitive, la ronce d'Arménie forme de grands fourrés denses qui ombrent le sol et inhibent ainsi la croissance d'espèces indigènes.

Prévention et lutte

Ne pas disséminer cette espèce par semis ou par transplantation. Eviter de s'en débarrasser par compostage ou sur les dépôts de déchets de jardin ; éliminer par incinération. Des fauches répétées en juin et juillet peuvent contenir ou faire reculer l'espèce. A ce moment de l'année les réserves dans les racines sont faibles et les repousses se font plus rares et moins fortes. Une lutte combinée – mécanique et chimique – peut dans certain cas se justifier. Pour toute application d'un herbicide il est conseillé de s'entourer de professionnels.

Où annoncer? Où se renseigner?

Prière d'annoncer toutes les nouvelles stations de l'espèce (notamment dans les surfaces de compensation écologique ou dans les zones naturelles protégées et leurs abords) à l'office cantonal de la protection de la nature ou au service d'agriculture. La CPS (sibylla.rometsch@acw.admin.ch) réceptionne également vos annonces et les transmet aux personnes ou services compétents. Les services cités sont à votre disposition pour répondre à toute question.

Nous vous recommandons de remplir également le bordereau de saisie que vous trouvez sur la page internet de la CPS: www.cps-skew.ch/francais/bordereau_plantes_envahissantes.htm. Il sert à recenser les néophytes envahissantes au niveau suisse et permet ainsi des interventions coordonnées.

La détermination des espèces peut poser quelques problèmes. Nous vous conseillons de consulter l'ouvrage *Flora der Stadt Zürich* (Landolt, Birkhäuser Verlag Basel). Une copie de la clé de détermination (en allemand) contenue dans cet ouvrage peut aussi être obtenue auprès du secrétariat de la CPS.

Pour plus d'informations

<http://www.iucn.org/themes/ssc/pubs/policy/invasivesEng.htm>

Landolt E., 2001, *Flora der Stadt Zürich*. Birkhäuser Verlag, Basel.